

Fernando Sorrentino

Modalités de la Justice

[Formas de la justicia]

Je ne connaissais pas ce village triste. Il devait y avoir quinze jours, ou vingt, que je m'y trouvais installé dans une petite maison pauvre. J'avais relégué dans mon passé la vaste ville grise et, dans cette dernière, mes échecs et mes remords.

Comme une espèce de pénitence, un humble travail subvenait à mes besoins, bien qu'insuffisamment : à coups de pinceaux précis et aigus, je donnais des yeux bleus, des joues roses, des moustaches noires et des lèvres rouges à de pâles poupons de plastique. Plus tard, je les remettais à une usine de jouets installée dans les faubourgs de la ville, et là on me donnait quelques pesos.

Je me dédiais à ce travail un après-midi, quand le pharmacien et le dentiste du village frappèrent à ma porte. Lorsque j'ouvris, un chien errant essaya d'entrer, et le pharmacien l'écarta d'un coup de pied. J'étais généralement distrait et, en ce moment, l'incident du chien retint toute mon attention, et je n'entendis pas ce que disaient mes visiteurs. Je sais qu'ils me serrèrent la main, qu'ils se présentèrent – je ne compris pas leurs noms –, qu'ils commentèrent d'un ton léger je ne sais quel événement du village : un dialogue insipide qui m'effleurait, sans arriver à m'intéresser.

Ces jours-là, j'étais très revêche, très farouche. Je n'avais envie de parler à personne. Et, puisqu'ils étaient là et que je ne pouvais pas les mettre à la porte, j'attendais qu'ils s'en aillent d'une bonne fois pour toutes. Je tenais encore entre mes doigts le petit pinceau couvert de rouge ; je jetais de furtifs regards d'impatience vers la table où m'attendaient beaucoup de poupons que je n'avais pas encore peints. Je ne possédais qu'un seul siège : un petit banc de bois tout simple. Il me sembla inconvenant de m'asseoir sans leur offrir la même possibilité, de telle sorte que nous nous retrouvions tous les trois debout.

En un instant ils furent tout près de moi, je me vis obligé à reculer de quelques pas pour ne pas perdre ma liberté de mouvements et c'est alors que j'entendis brusquement qu'ils

étaient en train de me proposer quelque chose. Quelque chose d'excellent et, par là même, totalement disproportionné par rapport à la pauvreté et à la débandade contre laquelle je me débattais à cette époque-là.

— ...nous y gagnons tous — disait le dentiste — : le village y gagne en tranquillité ; la justice en efficacité ; vous, en sécurité économique et en prestige social. En outre vous y trouvez une juste occasion d'utiliser votre bon sens et vos études à quelque chose de plus noble, et surtout de plus rémunérateur, que peindre des poupons.

Bien que je ne sois pas fier de mon emploi, je me sentis blessé que le dentiste le méprise de la sorte. Mais il venait de déclarer à l'instant quels allaient être mes honoraires. J'éprouvai un choc : le chiffre, monstrueusement élevé, éveilla immédiatement ma convoitise.

Et cependant, je me sentais étourdi, cette affaire était bizarre, j'avais besoin d'un instant de calme pour réfléchir un peu. Je ne voyais aucune raison pour qu'ils viennent m'offrir, à moi, — inconnu, pauvre, nouveau venu —, une fonction judiciaire aussi élevée et cette extraordinaire rétribution financière.

— Mais je ne suis même pas avocat, moi — plaidai-je —. Je ne connais rien aux lois ni à leur application.

— Il n'est pas nécessaire de comprendre les lois — rétorqua le dentiste —. Vous savez lire et écrire ? Vous avez suivi des études secondaires complètes ? Vous savez interpréter le texte d'une ordonnance quelconque ? Et, surtout, vous êtes honnête et incorruptible ?

J'acquiesçais de façon générale et vague, couvrant à divers degrés de certitude les différentes questions.

— Eh bien, il n'y a plus rien à dire alors ! — s'exclama, exultant, le pharmacien —. Vous êtes le nouveau juge général du village !

Je me sentis étouffé sur le champ par les félicitations chaleureuses et les accolades enthousiastes avec lesquelles les deux hommes fêtaient mon accord. « Juge général, comme c'est bizarre », pensai-je. Je connaissais, par exemple, l'existence des juges de paix ou des juges d'instruction (même si j'ignorais quelles étaient leurs fonctions). Mais je n'avais jamais entendu parler de « juges généraux », expression qui comportait la possibilité de « juges particuliers » ou de « juges spécifiques ».

– Le village, vous le constaterez vous-même, est assez tranquille – disait le pharmacien –. Voici déjà plusieurs années qu'il ne se produit plus ici de faits délictueux. Quoiqu'il s'en soit produit quelques uns de réprouvables.

J'avais dû esquisser une légère marque d'attention devant la nuance entre *délictueux* et *réprouvables* ; le dentiste coupa, avec un air bonasse :

– Le docteur Gerardi adore les jeux de mots. Il ne faut pas lui faire cas – il me le disait comme craignant que ce penchant du pharmacien puisse me déplaire ; en tout cas, je ne parvins pas à comprendre son attitude.

Pour dire quelque chose, je dis :

– Bon, au moins je sais maintenant que le propriétaire de la pharmacie est le docteur Gerardi.

– C'est que, moi aussi, je suis le docteur Gerardi – fit remarquer le dentiste.

Je remarquai alors que les deux hommes – corpulents, blonds, rougeauds, joufflus, au regard d'un bleu ciel aqueux – étaient d'une ressemblance frappante. J'allais demander – me doutant à l'avance de la réponse – s'ils étaient frères.

– Mais nous n'avons aucun lien de parenté – ajouta le dentiste –. Monsieur le pharmacien et biochimiste est le docteur Juan Gerardi, et moi, le docteur José Gerardi – il y eut là une pompe ridicule dans l'expression *monsieur le pharmacien et biochimiste* et dans la manière de prononcer deux fois *docteur*.

Je suppose que je fis un quelconque commentaire anodin à propos de la coïncidence entre les deux noms. Et immédiatement j'en revins à ce qui me préoccupait :

– Excusez mon insistance…

– Parlez, parlez je vous en prie – m'encouragea le pharmacien.

– Le fait est que tout cela me paraît on ne peut plus bizarre – et je ne mentais pas –. En vertu de quoi me nommez-vous juge, moi…

– Juge général – précisa Juan Gerardi.

– Juge général – approuvai-je –. Bon… Maintenant je ne me rappelle plus ce que j'allais dire…

– J'ai parfaitement compris le sens profond de votre question – c'était Juan qui parlait –, et j'y répondrai avec la plus grande précision que me permettront mes capacités verbales – il

marqua une pause majestueuse -. Tous deux, le docteur José Gerardi et moi, nous représentons les forces vives du village – il dut voir une étincelle d’ironie dans mes yeux, car il ajouta, sur un ton solennel et admoniteur – : Je vous prie de ne pas prendre ce terme à la légère. Au nom des forces vives, nous avons les pleins pouvoirs pour nommer, inspecter et, le cas échéant, révoquer – je crus sentir une menace dans la façon de prononcer ce mot – les fonctionnaires de la justice. Nous avons également toutes facultés pour déterminer le montant des rétributions qui sont versées aux dits fonctionnaires. Comme vous le voyez, tout est en règle et vous n’avez rien à craindre.

Pourquoi supposait-il que je craignais quelque chose ?

– Non, ce n’est pas que je craigne quelque chose – son assurance me faisait hésiter -. Ce n’est pas que je craigne quelque chose. Ni que je me méfie – en fait, oui, je craignais quelque chose, oui, je me méfiais -. Ce que je ne comprends pas c’est pourquoi vous m’offrez cette charge, à moi, un nouveau venu, un parfait inconnu.

– Ce village est un village infâme. Un village de gens presque illétrés, de gens qui éprouvent du dégoût pour les livres. Il n’y a que nous trois, et peut-être une autre personne tout au plus, qui sachions lire et écrire couramment. Les autres sont des semi-analphabètes – le mépris déformait la voix de José Gerardi -. Qui pourrait alors, mieux que vous, remplir des fonctions aussi délicates ?

– Mais, avant que je n’arrive, vous n’aviez pas de juge ?

– Il y avait un juge : don Alejandro Macias, le maître d’école. C’était un bon juge. Plus exactement, ce fut un bon juge. Il y a bien des années. Mais dernièrement il ne comprenait plus les cas qui lui étaient présentés.

– Voilà pourquoi – José Gerardi dressa un index docte et définitif –, usant de nos pouvoirs et attributions, ce matin même nous avons procédé à la destitution de don Alejandro Macias de sa charge de juge général et, usant à nouveau de nos susdits pouvoirs et attributions, nous avons procédé maintenant à votre nomination en ses lieux et place.

Tout était dit. Les deux hommes me serrèrent la main une fois de plus, à présent avec une froideur circonspecte, et se retirèrent. Je pensai un instant à leurs chemises mal repassées, à leurs ongles bordés de noir. Une brève incertitude palpita en moi. Et, lorsque je me retrouvai seul dans la petite maison pauvre, j’étais déjà le nouveau juge général du village.

Les Gerardi ne m'avaient pas menti. Le village était, vraiment, très tranquille. Les jours passèrent, le premier mois se termina et je ne dus intervenir pour rien. Pour rien : même pas une modeste dispute entre voisins.

Le trentième jour, José Gerardi se présenta chez moi avec mon salaire et un reçu, imprimé avec une typographie vieillotte des débuts du XX siècle, qui disait : *Pour mes fonctions de Juge Général de notre district pendant le mois précisé, j'ai reçu de la Commission des Notables la somme de ...* Si la somme n'avait pas été aussi élevée, j'aurais ri de la formule *Commission des Notables*. Je signai, je reçus une grosse liasse de billets et, gagné par l'enthousiasme de la cupidité, je me sentis loquace et je parlai et je parlai beaucoup plus que je n'avais l'habitude de la faire. José Gerardi, je ne m'en souviens que maintenant, se contentait de sourire.

À peine fut-il parti que j'étalai sur la table les billets rouges, je les comptai et les recomptai, j'en lissai les bords, je les attachai avec un fil, je les soupesai. Avec le vingtième de ce salaire j'allai pouvoir vivre dans l'aisance.

« Économiser », me dis-je, et le mépris s'exprimait déjà en moi, « économiser tout ce que je pourrai et revenir dans ma ville, mais en triomphateur. Abandonner ce village peuplé de gens ridicules et de pédants... »

Je me tus soudain, effrayé par mon ingratitudo. Ils m'avaient payé une petite fortune à ne rien faire, et moi je les insultais. Je voulus ne plus penser de la sorte, mais le souvenir de l'expression *Commission des Notables* me fit sourire un peu.

La charge s'avérait être une sinécure. Les jours passaient, passaient ; et moi je n'avais rien à faire. À une autre époque, ce temps libre, je l'aurais mis à profit de mille manières, mais depuis qu'on m'avait nommé juge – et même depuis un peu avant – je ressentais une paresse informe et sans cause. C'est ainsi que je me laissais aller à être de longues heures assis à ma fenêtre, pensant parfois à toutes les choses que je n'avais jamais faites et que je ne ferais jamais, parce que c'étaient des choses interdites à mon courage.

Enfin le premier cas se présenta. Il s'avéra être incontestablement absurde. Deux frères jumeaux – vieux, gris, pauvres, mal vêtus, élimés – se disputaient un héritage laissé par leur

mère – décédée vingt-sept ans plus tôt – au « plus beau » des deux, tel qu'il était dit de manière explicite dans le testament. Le fait est que chacun s'attribuait à lui-même être le « plus beau ». Je ne savais pas si je devais me mettre en colère ou rire devant ces vieux en haillons et sales qui faisaient preuve d'une aussi ridicule coquetterie.

D'autre part, le montant de l'héritage – vingt-cinq mille pesos à la mort de la mère – était à présent, du fait de la dévaluation de la monnaie, complètement insignifiant. Je ne pus pas non plus comprendre – et je ne parvins pas à me faire expliquer – pourquoi ils avaient laissé passer vingt-sept ans avant de se présenter devant la justice.

Enfin, le supposé litige me paraissait être une sottise sans queue ni tête, ou une façon de me faire perdre mon temps. Ou, peut-être, de mettre mes capacités à l'épreuve. Tout au fond de moi, je me méfiais toujours des Gerardi. Je me demandai si les vieux pouvaient être leurs complices. Je les observai : j'estimai impossible qu'ils soient en train de feindre. J'examinai à nouveau le testament avec plus d'attention, à la recherche d'une incongruité révélatrice. Il était écrit sur une feuille de papier jaunâtre, à petits carreaux, arrachée dans un cahier d'écolier. On remarquait, à l'irrégularité de l'écriture, que l'on avait utilisé un de ces anciens porte-plume dont on trempait la pointe dans un encrier. Non, je ne devais pas douter de ces deux vieux : le testament – ridicule ou pas ridicule – était authentique. Tout aussi réelle était – cela sautait aux yeux – la sourde et réciproque animosité des frères.

Il est vrai que c'était moi le juge. Mais ici rendre la justice n'avait aucun sens, si ce n'était de me débarrasser de ce cas. Et c'est ainsi que, tranchant dans le vif, je prononçai la sentence, d'une voix un peu guindée, pour impressionner les vieux :

– Eu égard que les sieurs Francisco Barbero et Pedro Barbero sont, à mon avis, également beaux, il est indubitable que madame leur mère à tous deux a décidé dans son testament de récompenser équitablement leur beauté à tous deux. En conséquence de quoi, ma décision est que l'héritage soit partagé en deux parts égales, une pour chacun d'eux.

Les vieux esquissèrent une grimace de déplaisir et il me sembla qu'il allaient faire une quelconque objection. Je les arrêtai d'un geste :

– Mais – ajoutai-je, impatient – je veux y joindre de ma cassette une récompense supplémentaire : cent mille pesos pour chacun d'entre vous.

Ils sourirent de façon sénile. Je leur remis un billet grisâtre à chacun. Ils se retirèrent contents, reconnaissants, souriants. Et moi je demeurai très satisfait de mon astuce.

Qu'il m'était facile d'être juge !

Un certain après-midi il me vint à l'esprit d'aller faire une longue promenade. J'empruntai une rue au hasard et, pour la première fois, je remarquai à quel point étaient semblables – et à quel point étaient laides – toutes les maisons du village. Depuis le trottoir elles n'offraient qu'un mur lisse et une porte sombre. Je ne vis pas un seul arbre, une seule feuille, un seul papier sur le sol.

Tout à coup le village s'arrêta. La rue était maintenant de terre, flanquée de deux tranchées étroites aux eaux noirâtres. Accompagnant la subite tombée de la nuit, il s'éleva du sol un humide parfum végétal. Au loin, sur le fond céruleen, se découchèrent trois arbres carbonisés et sans feuillage. J'entendis un indécis, bref roucoulement et, je ne sais pas pourquoi, je fus saisi d'appréhension. Une peur diffuse courut dans mon dos. Je voulus faire demi-tour immédiatement.

Et cependant j'avançaï encore un peu. Sur un talus couvert de broussailles s'étiraient les rails ocres d'un chemin de fer abandonné et ils venaient mourir aveuglément en ce lieu précis.

De cette modeste hauteur, je regardai vers le village. Je ne vis qu'une petite lumière qui clignotait, plus lugubre qu'une obscurité complète. Je m'imaginai alors seul au monde, le néant autour de moi, au milieu d'un immense lac fait de nuits mouillées. J'éprouvai de la peur, beaucoup de peur, et je revins au village en courant.

Assis sur le seuil de ma maison il y avait un homme. Lorsqu'il me vit, il se leva avec difficulté et vint à ma rencontre. L'impression de l'avoir déjà vu me déconcerta un peu. Mais non : je ne devais connaître, tout au plus, qu'une dizaine de personnes dans tout le village, et cet homme n'en faisait pas partie.

– Vous devriez avoir honte – marmonna-t-il d'une voix entrecoupée –. Vous, un homme jeune et sain, voler le travail d'un pauvre vieillard, faible et asthmatique.

En effet, l'homme, en pleine crise d'asthme, haletait péniblement.

– Regardez-moi – ajouta-t-il ; il marqua une pause, puis fit une profonde inspiration et, immédiatement après, émit un sifflement de poitrine plaintif –. J'ai soixante-douze ans, je suis malade, pauvre et sans travail. A cause de vous. Vous n'avez pas honte ? Pourquoi avez-vous dû venir me calomnier et intriguer contre moi pour qu'on vous nomme juge général ?

Je compris que c'était mon prédécesseur, l'ex-juge don Alejandro Macias. Je n'avais aucune raison de tolérer ses accusations gratuites. Rapidement et calmement je lui répondis que je n'avais pas sollicité la charge de juge général et que je n'étais responsable ni de son âge ni de son asthme. J'ajoutai que – le traitement de juge étant si élevé –, loin de se trouver dans la misère, il devait avoir sans aucun doute suffisamment d'économies pour vivre sans la moindre gêne le reste de sa vie.

L'asthme empêchait déjà le juge de parler. Il ne put que nier énergiquement de la main droite. Et par ce geste je me rendis compte que don Alejandro, bien qu'il ait le double de mon âge, me ressemblait énormément : de là venait, alors, l'impression de l'avoir déjà vu.

J'entrai chez moi et je refermai d'un coup de porte coléreux. Il resta assis toute la nuit sur le seuil de ma porte. De temps à autre, il griffait ou grattait ma porte, et je ne pus pas dormir une seconde à cause de son halètement incessant.

Et cependant, quand à huit heures du matin j'ouvris ma porte, l'ex-juge ne se trouvait plus sur le seuil. À l'aide d'un petit bâton, et dans un rudimentaire style enfantin, il avait dessiné une maison et un arbre sur le sol de terre.

L'été s'était abattu sur le village, qui réverbérait le soleil impitoyable de janvier. C'était un village sans arbres pour atténuer la chaleur. Les maisons – blanches les unes, jaunes les autres – étaient d'implacables miroirs de feu.

Le dimanche, vers midi, le ciel commença à être obscurci par des nuages hostiles. Vers trois heures de l'après-midi, le firmament adopta une couleur de cendre. Le village paraissait écrasé ou rapetissé.

J'attendais anxieusement l'orage, qui nous apporterait quelques heures, au moins, de temps frais. Comme tant d'autres fois, je me trouvais assis à ma fenêtre. De temps à autre, je regardais le ciel ou je regardais l'horizon limité de maisons plates. Une chatouille d'assoupissement dansait dans mes extrémités. Je restai bientôt endormi.

Des voix me réveillèrent. Machinalement, je jetai un coup d'œil à ma montre : il était trois heures et quart.

Devant moi se trouvaient les deux Gerardi, deux agents de police en uniforme bleu, un jeune à l'aspect ingrat et un homme à lunettes. Il était probable que j'avais déjà vu les policiers, en civil, toutefois je ne pouvais pas l'assurer, parce que dans ce village tous les gens se ressemblaient un peu. Mais, sans aucun doute, je ne connaissais pas le jeune homme (il devait avoir seize ans, il portait un pantalon et une veste bleus taillés dans la même toile rustique, il avait des cheveux blonds longs et emmêlés) ni l'homme aux lunettes. Peut-être, précisément, à cause de celles-ci, je lui trouvai un air de notaire ou de pasteur protestant, ce à quoi contribuait le fait que, en dépit de la chaleur suffocante, il portait un costume sombre, une chemise blanche, une cravate presque noire. Ses vêtements – une fois de plus – étaient usés, vieux, effilochés : cette impression de décadence ou de décrépitude était commune à tous les habitants du village.

Voici donc que, après mon succès (du moins le considérais-je ainsi) dans le cas des jumeaux Barbero, ce serait la seconde fois que j'allais devoir juger. Seulement deux cas tout au long de presque une année ne représentaient pas un travail très pénible, mais de toutes façons – pensai-je – vouloir que je juge un dimanche était un peu abusif. Malgré tout, je n'osai pas leur proposer de reporter le procès au lendemain.

Bientôt je fus informé des divers aspects du cas. Je sus ainsi ce qui était arrivé et quel rôle allait jouer chacun d'entre nous.

C'était José Gerardi, le dentiste, qui menait le jeu. Il dit qu'il se trouvait chez moi en tant que représentant – comme d'habitude – des forces vives du village et que, en vertu de ses attributions, il pensait observer le déroulement du procès, à condition bien sûr que je ne m'y oppose pas. Malgré le ton mielleux qu'il utilisa, je sentis sous ses mots une autorité sous-entendue, et cela ne me plût pas. Qu'on le veuille ou non, sa présence était une manière de s'immiscer dans le fonctionnement de la justice. Un instant j'envisageai de ne pas lui permettre de rester. Je n'osai pas le faire : je me souvins du splendide salaire ; je me dis qu'il n'était pas question de le perdre pour une question de principes totalement abstraite, que cela ne faisait de tort ou n'avantageait personne. Mais, quoiqu'il en soit, il n'était pas raisonnable que José Gerardi assiste au jugement.

Le pharmacien Juan Gerardi était le plaignant. Il accusait l'homme aux lunettes de lui avoir dérobé quelques billets dans la caisse enregistreuse au moment où il se trouvait dans

l’arrière-boutique de son commerce. Par un heureux hasard, il avait réussi à voir le larcin, reflété dans un miroir. Il se précipita, donc, comme une trombe dans sa pharmacie et surprit le voleur *in fraganti*.

Le voleur s’appelait Félix Orlando Diaz. Lorsque le pharmacien surgit et se jeta sur lui, loin de lâcher les billets dérobés, il essaya de prendre la fuite, ajoutant ainsi un élément de violence, ce qui transformait le larcin en vol. Et, en effet, il aurait pris la fuite, si l’adolescent ne l’avait pas arrêté à l’entrée de la pharmacie.

L’adolescent s’appelait Hernán Horacio Hans. Il assistait au procès, assumant le double rôle de témoin et de policier. Il s’était rendu à la pharmacie dans l’intention d’y acquérir un peigne – là, je ne pus faire moins que de regarder d’un air réprobateur ses longs et sales cheveux emmêlés –, et les circonstances voulurent qu’il soit témoin du vol des billets commis par l’accusé Félix Orlando Diaz et de sa postérieure fuite frustrée. En ce qui concerne le second aspect de son rôle, celui de policier, il était intervenu vu que tout citoyen, même s’il n’exerçait pas spécifiquement la fonction de policier, pouvait et devait, ayant l’aptitude de le faire, éviter tout délit. C’est pour cette raison que, le jeune Hans, conscient de ses devoirs envers la société, avait asséné un violent coup de poing au visage de l’accusé Diaz. À la suite de ce coup, celui-ci tomba, en arrière, sur une vitrine. La dite vitrine, où étaient conservés divers accessoires d’optique et de premiers secours, fut complètement détruite, de même que bien des objets qui s’y trouvaient.

Le pharmacien Juan Gerardi se considérait lésé moralement et matériellement. Moralement, par la tentative de l’accusé de s’emparer de l’argent que, lui, il avait gagné avec fermeté et honnêteté tout au long de bien des années dans sa profession. Matériellement, par les dégâts causés à sa vitrine ainsi qu’aux objets qu’elle abritait.

Ces informations me furent fournies de manière chaotique. Juan Gerardi, José Gerardi et le jeune Hans parlaient tous en même temps, s’interrompant les uns les autres ou superposant leurs voix. L’accusé et les deux agents demeuraient silencieux. Je compris que je ne devais pas tolérer ce désordre. Dans le cas contraire la situation me dépasserait et je serais ridicule. Je devais m’imposer : en fin de compte, c’était moi le juge général.

– Silence ! ! ! – criai-je, indigné.

L’effet fut instantané et, pour moi, surprenant. Quelque chose de semblable à de la stupeur les immobilisa : ils semblaient médusés de trouver en moi une force de caractère insoupçonnée.

Je me sentis plus rassuré, mais aussi moins tranquille, car maintenant tous attendraient de moi des actes supérieurs. D'autre part, auparavant, au milieu de la confusion, je pouvais me mettre réfugier derrière le désordre général et éluder ainsi mes responsabilités.

Oui, ils attendaient tous quelque chose de moi. Pour asseoir mon autorité, je devais donner un ordre quelconque – n'importe quel ordre –, et être obéi. Il me fallait, par conséquent, commander quelque chose de raisonnable :

– Commençons par occuper nos places respectives – dis-je et, avec des gestes rapides, j'indiquai à chacun la place qui lui revenait.

J'avais déjà beaucoup d'argent, mais toujours un seul petit banc. Je fis signe à José Gerardi de s'y asseoir, et je le regrettai tout de suite car c'était une façon de lui reconnaître une prééminence. L'accusé resta debout entre les deux agents. Moi je m'assis sur la table ; Juan Gerardi et Hans, par terre. Je pensai que cette supériorité de niveau me donnait des avantages. Des avantages, mais quel besoin avais-je d'avantages ? N'étais-je pas par hasard le juge général ?

– Écoutons les différentes parties – dis-je, tentant d'improviser une méthode –. Mais de façon ordonnée.

Juan Gerardi parla à nouveau. Il dit qu'il ne réclamait pas une « réparation matérielle » pour les dégâts causés à la vitrine mais une « réparation morale » pour la tentative de vol. Il joua à plusieurs reprises et de diverses manières avec les mots *matérielle* et *morale*. Je me rendis compte qu'il les considérait comme des concepts opposés et même antagoniques. Je crois qu'il confondait *morale* et *spirituelle* ; je suis sûr qu'il se sentait fier de ne pas revendiquer l'aspect *matériel*. J'observai avec un début de dégoût son visage rouge et joufflu, ses petits yeux bleus et aqueux. Je sus alors que Juan Gerardi – victime ou pas victime d'un larcin – était un hypocrite implacable.

Le désir d'en finir immédiatement avec ce procès devint urgent. J'interrogeai le jeune Hans ; il confirma avoir vu Diaz dérober les billets et il déclara à nouveau, avec une satisfaction vaniteuse, que c'était grâce à lui que « l'inculpé » était arrêté. Ce fut la première fois que ce terme fut utilisé.

Je m'adressai à Diaz :

– Monsieur Diaz, est-il vrai que, comme l'affirme le docteur Juan Gerardi et en témoigne le jeune Hans, vous avez soustrait quelques billets de la caisse enregistreuse du premier ?

– Oui, monsieur.

– « Oui, monsieur le juge général » – corrigea José Gerardi.

Je lui lançai un regard foudroyant. Maintenant maître de moi-même, je n'étais pas disposé à tolérer la moindre intervention.

– Oui, monsieur le juge général – répéta l'accusé.

– Pouvez-vous invoquer quelque circonstance qui justifie, ou tout au moins atténue, la gravité de votre conduite, monsieur Diaz ?

– Non, monsieur le juge général.

J'étais indigné par cet air fataliste de vaincu adopté par Diaz, par cette façon de se rendre sans lutter. J'aurais préféré qu'il mente ou tergiverse.

– Vous n'auriez pas, par hasard, essayé de dérober cet argent à cause d'un état d'extrême nécessité ?

– Non, monsieur le juge général. Je n'avais pas besoin de cet argent ; je gagne plus qu'assez avec mon métier...

– Quel métier ? – me vint-il à l'esprit de lui demander.

– Peintre de lettres pour pancartes.

Peintre de lettres pour pancartes, et il gagnait plus qu'assez ! Moi j'avais été peintre de poupons, et je mourais de faim. Mais maintenant j'étais juge général.

– Qu'étiez-vous aller acheter à la pharmacie ? – demandai-je avec l'espoir qu'il me répondrait un médicament pour une maladie gravissime : quelque chose, enfin, qui atténuerait ses fautes ou provoquerait un mouvement de pitié chez les présents.

– Je n'y étais allé rien acheter. Je passai, je vis la caisse enregistreuse sans surveillance et il me vint l'idée de voler quelques billets.

– Dans ce cas, il ne faut pas chercher plus loin – je regardai José Gerardi du coin de l'œil –. Je me vois dans l'obligation de prononcer mon verdict, à savoir que l'accusé Félix Orlando Diaz est coupable de vol avec tentative de fuite, sans aucune circonstance atténuante.

Enfin... – j'hésitai –, je ne sais pas si c'est bien la manière correcte de juger. Tout cela me semble trop informel et je crois que j'ai utilisé les termes avec beaucoup d'imprécision et dans un sens très large...

José Gerardi, rouge et souriant, bondit de son banc :

– Vous l'avez fait d'une façon magnifique ! Vous avez agi très bien et nous sommes tous entièrement d'accord avec votre verdict. Y compris monsieur Diaz lui-même, n'est-ce pas ?

– Exactement – confirma ce dernier.

– Très bien, messieurs – José Gerardi réclama l'attention de tous d'un coup violent dans ses mains –. Monsieur le juge général a rendu son verdict sans appel. Allons maintenant chez moi pour dicter la sentence.

Se bousculant un peu pour sortir, comme s'ils avaient été subitement pressés, les six visiteurs abandonnèrent mon domicile. Je les regardai un peu par la fenêtre. Au premier coin de rue, le jeune Hans et les policiers partirent à droite. Par contre, le voleur poursuivit sa route en ligne droite, escorté – mais non maintenu – par les deux Gerardi. Diaz était maigre et portait des vêtements noirs ; les Gerardi, volumineux, arboraient des chemises imprimées aux couleurs stridentes. Deux ou trois fois ils donnèrent une tape de la main dans le dos ou sur les épaules de leur voleur.

Le ciel était toujours menaçant, et la température, étouffante. Plus que jamais, j'appelai l'orage de mes vœux. Tout à coup je me sentis exténué. Je me jetai sur mon lit, sans même ôter mes souliers.

Quand je me réveillai, je fus étonné de voir ma lampe de chevet allumée. Je m'assis dans mon lit. J'éprouvai la sensation incertaine qu'il y avait quelqu'un d'autre chez moi. Je tendis l'oreille, et la nuit ne me renvoya qu'une rumeur semblable à la pluie qui tombait doucement.

Cependant je me levai. Et là j'entendis clairement un murmure de voix aiguës qui venait de la cuisine.

– Qui est là ? – criai-je, sans abandonner ma place.

La porte de la cuisine s'ouvrit alors un peu, et les voix se firent plus fortes. Je restai immobile, attendant que quelqu'un apparaisse. Maintenant je remarquais que sur le sol, jetés n'importe comment, il y avait de nombreux jouets : de petites autos et des camions en plastique ou en métal, des poupons, de billes, des revolvers, des images. Plus loin, je vis un train à ressort. Je le ramassai pour le regarder : j'avais toujours aimé les trains, et celui-ci – avec sa locomotive à vapeur et ses six wagons – me paraissait plus spécialement beau.

– Il s'est enfin réveillé.

C'était un enfant d'environ quatre ans, qui s'avançait lentement vers moi. Comme si la capacité de la cuisine avait été infinie, il commença à en surgir une interminable caravane de petits garçons et de petites filles du même âge. Peu à peu ils remplirent entièrement la pièce qui me servait de salle à manger et de chambre. Bientôt je me vis si étroitement encerclé que je dus reculer et retourner m'asseoir sur mon lit.

Cette foule enfantine croissait encore et toujours. On voyait comment, depuis la porte de la cuisine et la porte d'entrée, ceux qui se trouvaient encore dehors luttaient aussi pour entrer. Cependant, ceux qui étaient déjà à l'intérieur s'arc-boutaient, fermement, et ils empêchèrent ainsi que les nouveaux contingents d'enfants ne les renversent.

J'avais toujours éprouvé de la tendresse pour les enfants. Mais jamais auparavant je n'avais vu un seul enfant dans le village, et maintenant j'en voyais tant à la fois. Nombre d'entre eux jouaient, riaient, se bousculaient, criaient, comme les enfants qu'ils étaient. Et cependant, à travers toutes ces polissonneries, il émanait d'eux tous réunis une espèce de détermination adulte, froide et déterminée. Je ressentis de l'inquiétude.

– Silence ! – cria le premier des enfants, exactement comme je l'avais fait moi-même pendant le procès de Félix Orlando Diaz.

Maintenant aussi les autres se turent presque instantanément. Malgré tout, il arriva encore depuis les derniers rangs quelques petits rires isolés.

Une beauté indescriptible, faite de sérénité et d'harmonie, illuminait le visage de cet enfant, et il me sera difficile d'oublier ces traits délicats, cette peau lisse et parfaite, ces profonds yeux noirs. Il me prit l'envie de caresser sa joue, ses cheveux. Mais je n'osai pas.

– Monsieur le juge général – dit-il lentement –, vous êtes un homme indigne, à la conduite abominable, sans principes éthiques ni aucun contrôle sur vos appétits terrestres.

J'éprouvai un étourdissement, un vertige. Il était hallucinant d'entendre dans la bouche de cet être angélique ces paroles accusatrices.

Mais le plus terrible n'était pas dans le sens même des mots, mais dans le fait que, en raison de son jeune âge, l'enfant ne pouvait pas prononcer les r et avait dit, donc, *téestes*. Ce mélange de candeur et de malignité me fit tituber. Je perçus ma transpiration sur tout mon corps, mon étouffement à mon cou, une douleur à ma nuque.

— Vous saviez bien – poursuivit l'enfant –, que ce pauvre Félix Orlando Diaz gagnait sa vie, péniblement, comme peintre de lettres pour pancartes. Et, cependant, suborné par ces deux coquins de Gerardi, vous avez osé le condamner injustement en tant que voleur.

En fait, les accusations de l'enfant étaient fausses :

— Mais il a lui-même confessé sa faute ! – après tout, je n'avais aucune raison de donner tant d'explications à un simple enfant, pour aussi beau qu'il soit.

— Ne me faites pas rire, hypocrite ! – l'enfant, indigné, rougit –. Ou alors voulez-vous me faire croire que ce procès a été un procès légal ? Vous savez mieux que personne que, pendant cette parodie de procès, toutes les erreurs et anomalies possibles ont été commises.

— Mais puisque Diaz lui-même a confessé sa faute ! – insistai-je, car je ne pouvais pas nier que, sur ce point, l'enfant avait raison.

— Incroyable ! – l'enfant éleva la voix, s'adressant à ses petits camarades –. Admirez le beau procès. Premièrement, c'était l'accusateur qui payait le salaire du juge général. Deuxièmement, l'autre Gerardi, assis à la place d'honneur, faisait pression pour que Diaz soit condamné. Troisièmement, ce dernier n'a pas eu d'avocat de la défense. Quatrièmement, le témoin a été un mineur, oisif et fainéant de surcroît. Cinquièmement, le verdict a été prononcé oralement ; il n'y a aucune trace écrite. Sixièmement, le juge général a omis de prononcer la sentence... Enfin, à quoi bon continuer ! – il marqua un arrêt, laissant entendre qu'il serait oiseux de s'étendre sur ce point, et ajouta – : Que Diaz entre !

La porte de la cuisine s'ouvrit à nouveau et, poussé par dix ou douze enfants, Félix Orlando Diaz avança jusqu'à nous. Incliné sur le front il portait un chapeau antique et usé, et un long poncho sombre couvrait son torse jusqu'à sa taille. Que signifiait ce déguisement ?

— Voilà votre œuvre – dit l'enfant et, d'un coup sec, il souleva le poncho –. Regardez, canaille, regardez !

Je dus fermer les yeux. Diaz n'avait plus de mains. Croisés sur sa poitrine, il montrait, découverts, deux moignons sanguinolents.

– Ah... ! Vous fermez les yeux, maintenant, hein ? – commenta l'enfant sur un ton moqueur –. Peut-être ne saviez-vous pas à quoi le condamnait votre verdict impie ?

Les forces me manquèrent pour lui dire que le verdict n'était pas la sentence.

– Ce pauvre Diaz – poursuivit l'enfant – était peintre de lettres pour pancartes. De quoi vivra ce malheureux maintenant, sans mains pour peindre ?

Une amère repentance fit mollir mes muscles et quelque chose de semblable à un évanouissement me plongea dans une brève obscurité. Soudainement je revins à moi. Le chef des enfants venait de me jeter au visage un broc d'eau froide. Quelques uns des enfants rirent de me voir le visage mouillé.

Qu'ils étaient beaux tous ces enfants ! Que leurs vêtements étaient propres et agréables à voir !

– Nous allons le châtier immédiatement. Il faut ici appliquer la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent. Nous allons vous couper les deux mains, exactement comme vous l'avez fait pour ce pauvre Diaz.

Tous les enfants aiguisaient laborieusement de grands couteaux de boucher. Oui, c'est vrai, je me savais coupable. Mais ce n'était pas pour autant que j'allais permettre qu'ils me coupent les mains. Je me levai d'un saut et je commençai à batailler pour m'ouvrir un passage vers la porte de la rue.

– Ne le laissons pas s'échapper ! – cria le chef des enfants.

En désordre, les enfants se jetèrent sur moi, brandissant leurs couteaux, trop lourds pour leurs faibles forces. Je sentis qu'ils me blessaient plusieurs fois, aux cuisses et aux genoux. Un océan de petites têtes blondes et de petites têtes brunes s'interposait entre la porte et moi. Avec le manque d'habileté de leurs quatre ans, c'était à peine s'ils parvenaient à me blesser, jamais profondément. Moi, par contre, à grands coups de poings et coups de pieds, je m'ouvrais petit à petit un chemin vers la rue. Cela me chagrinait énormément de devoir frapper ces innocentes petites chairs tendres, mais je n'avais pas d'autre choix que de le faire si je voulais conserver mes mains. À mesure que je les frappais, les enfants se mettaient à pleurer. Leur chef avait le visage congestionné et dévasté par les larmes. Il ne restait plus que

trois ou quatre enfants. Pour ne pas devoir les frapper, je les pris par les cheveux et je les jetai sur le sol.

Je parvins à la rue. Je tournai la tête. Derrière moi, dans ce qui fut ma maison, il restait une étendue d'enfants blessés et en pleurs. Quelques uns essayèrent de me poursuivre avec leurs couteaux. Mais je suis grand, j'ai les jambes longues et j'ai toujours été rapide. Je me perdis dans la pluie nocturne et bientôt je les laissai très loin. J'arrivai, en courant, à la gare. Comme s'il m'avait attendu, je trouvai un train sur le départ.

Je revins, donc, à la ville, sans même présenter ma démission de la charge de juge général.

[6250 mots]

[Traduit de l'espagnol par Michel Casana]

[De *En defensa propia*, Buenos Aires, Editorial de Belgrano, 1982.]